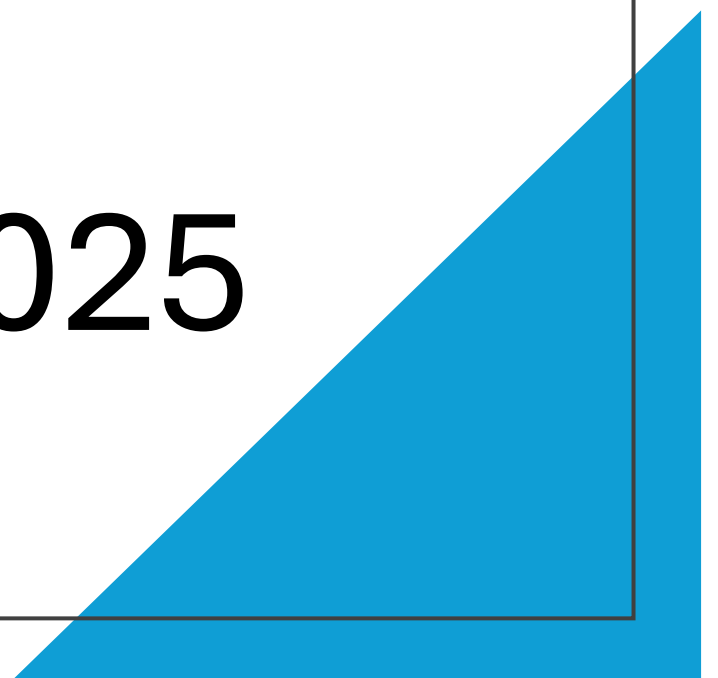




BUDGET PRIMITIF 2025

Conseil municipal du 9 Janvier 2025



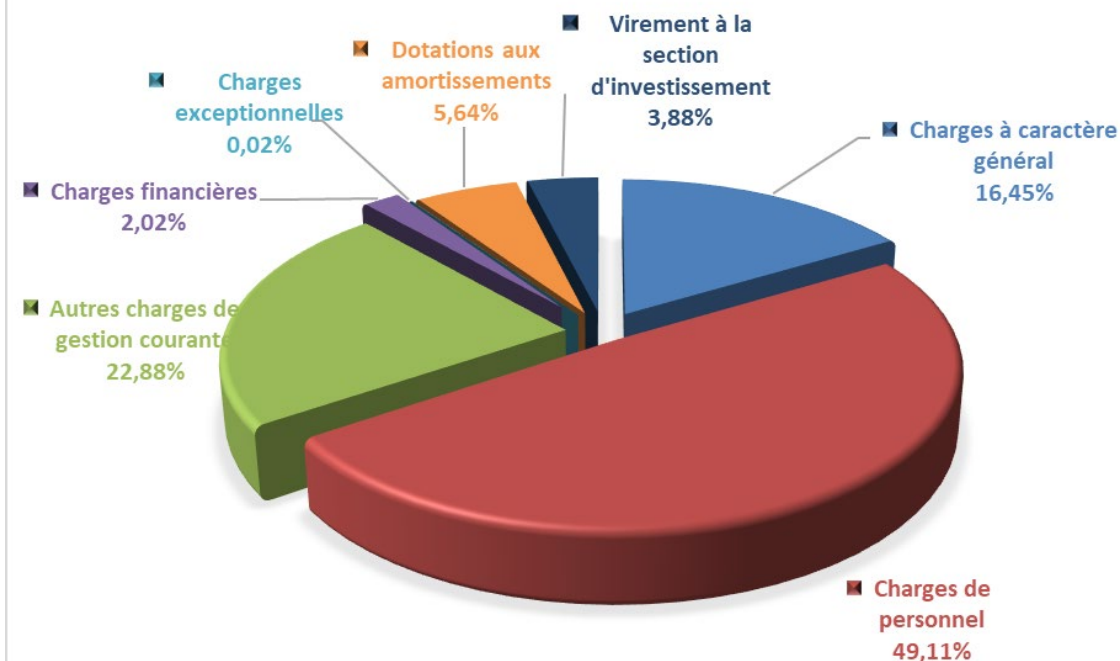
Les caractéristiques principales du BP 2025

- Le BP 2025 s'élève à 40,928 M€ en fonctionnement et 15,283 M€ en investissement, soit un total de 56,212 M€.
- Les recettes de fonctionnement (RRF) baissent de 1,94% en raison d'une diminution des dotations de l'Etat toutefois, les recettes réelles restent stables par rapport à 2024.
- Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) connaissent une baisse de 1,94% (+ 3 % entre 2023 et 2024) sous l'effet de la baisse de la masse salariale.
- Des investissements prévisionnels 2025 en hausse de 18,64%, en raison de l'avancement des projets et notamment sur le complexe G. Budé. Parallèlement les recettes augmentent grâce aux co financements.

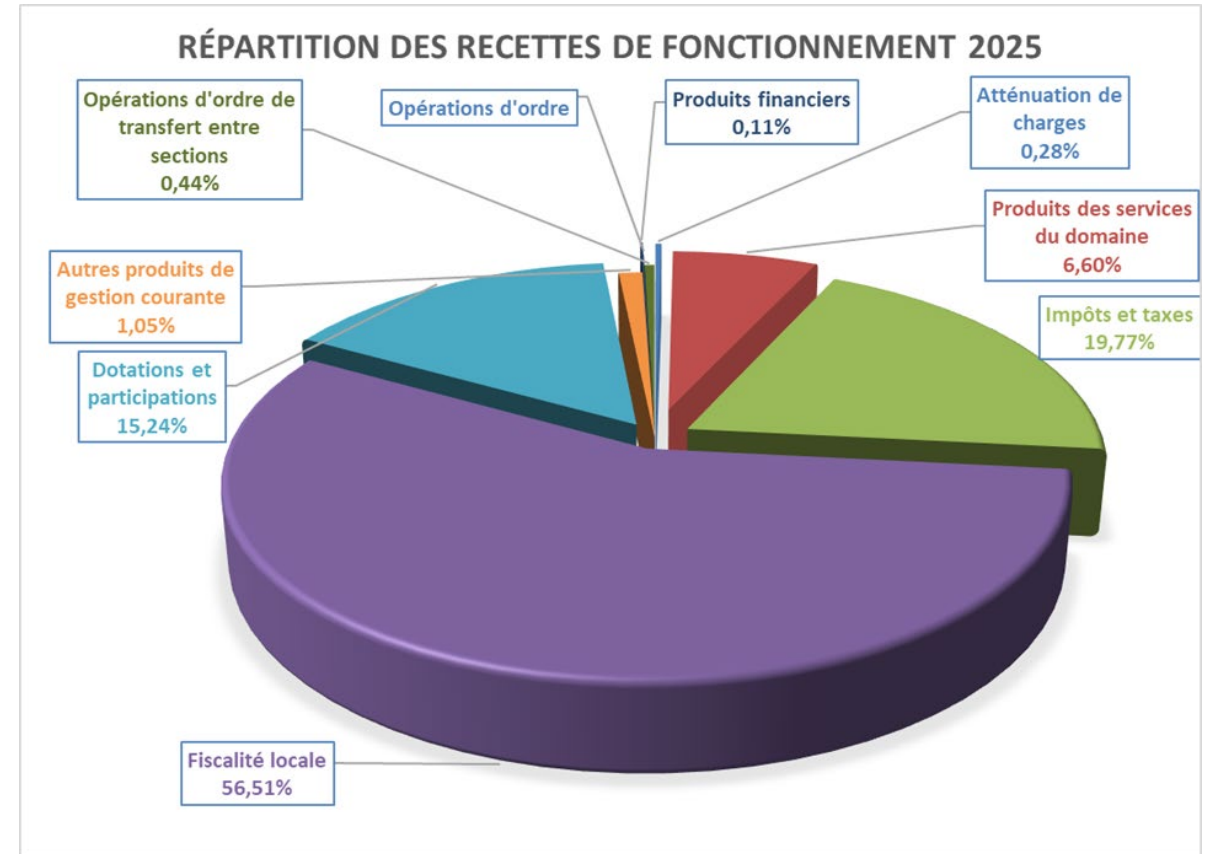
BP 2025 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des dépenses de fonctionnement qui restent stables

REPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



Des recettes prévisionnelles prudentes



BP 2025 : SECTION D'INVESTISSEMENT

La poursuite des investissements prioritaires pour une Ville transformée

Thématique	BP 2025	Projets
Sports	3 834 400	Construction du complexe sportif Budé : 3,630 M€
Espace public	1 476 000	Aménagement rue Gutenberg: 80 K€
		Gros travaux d'entretien de la voirie : 975 K€
		Requalification de l'avenue Pierre et Angèle le Hen: 300 K€
Education	1 356 600	Remplacement des menuiseries extérieures GS Picasso: 990 K€
		Remplacement fenêtres et portes à JL. Marquèze: 220 K€
Foncier	885 000	Autres acquisitions foncières dont terrain école La Hêtraie et nouvelle base vie GPSEA : 485 K€
Patrimoine bâti	794 507	Travaux salle associative: 580 K€
Transition énergétique et Développement Durable	690 460	Ferme pédagogique : 500 K€
Sécurité	411 589	Vidéoprotection 4 ème phase : 381 K€
Moyens généraux	266 049	Modernisation du matériel informatique : 158 K€

Des recettes d'investissement en hausse de 18,64%

➤ Subventions publiques d'équipement : 2,216 M€

Prévision réalisée sur les dispositifs connus et certains. Ajustement à la hausse au moment du BS et/ou DM1 pour intégrer les nouvelles attributions de subventions de nos partenaires institutionnels.

➤ FCTVA : 650 000 €

Cette enveloppe dépend des investissements créés en année N-2. Ainsi, les recettes de FCTVA qui seront perçues en 2025 sont assises sur les dépenses d'investissement 2023 et en intégrant l'abaissement de 2 points qui était prévu dans le projet de loi de finances 2025.

➤ Taxe d'aménagement : 120 000 €

OBJECTIF 2025

UN PROJET = UNE SUBVENTION

La gestion de la dette 2025

Un encours de dette contenu malgré un contexte économique défavorable

- **Remboursement de l'emprunt : 4 513 335 €**

En stabilisation par rapport au BP 2024, cette prévision intègre une prévision de remboursement de capital lié aux emprunts qui seraient contractés en 2025.

- **Paiement des intérêts : 757 056 € (920 142 € en 2024)**

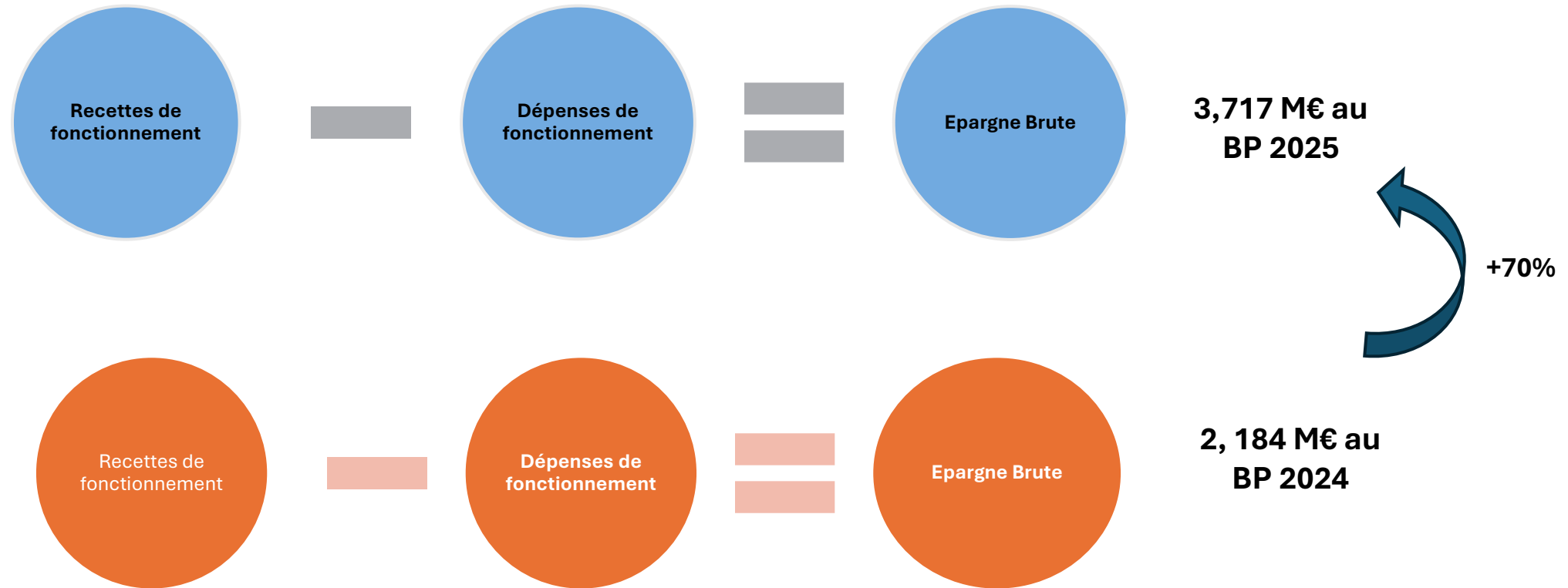
En recul de 17,72 % par rapport au BP 2024 en raison d'une stabilisation des taux d'intérêts et du désendettement de la Ville. Néanmoins cet encours n'intégrant pas de nouveaux emprunts qui seraient contractés sur l'année, l'enveloppe sera nécessairement ajustée en cours d'année.

- **Emprunts prévisionnels 2025 : 8 230 486 €**

L'emprunt inscrit permet seulement d'équilibrer le budget. Il sera réajusté à la baisse au regard de l'intégration des résultats, des marges financières dégagées en fonctionnement mais aussi du développement des co-financements.

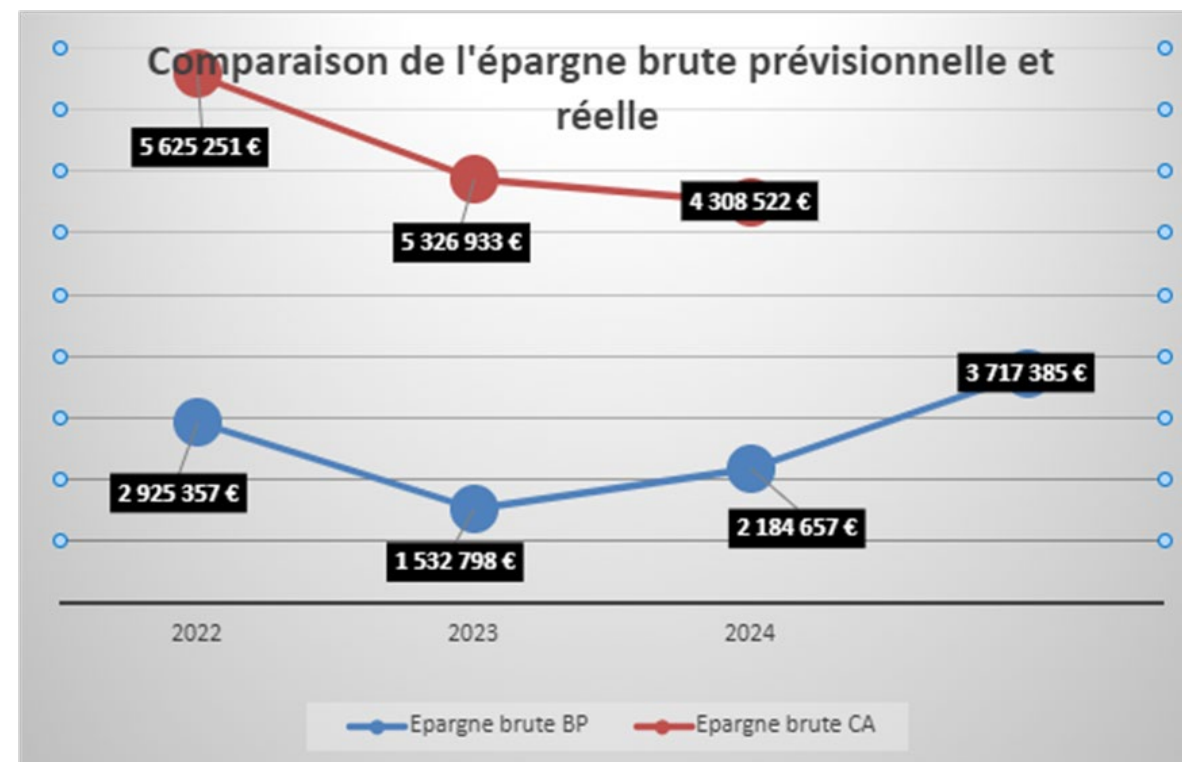
Les équilibres financiers 2025

Une gestion saine des finances de la Ville (1/2)



Une gestion saine des finances de la Ville (2/2)

La poursuite de la gestion rigoureuse menée par la Ville tout au long de l'année permet d'inverser cette épargne, afin de croître la part des fonds propres participant au financement de ses investissements.





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

